



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Amiens, le 14 septembre 2016

Monsieur Xavier CATHALA
Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional de sciences
économiques et sociales

Rectorat

Inspecteurs
d'Académie
Inspecteurs
Pédagogiques
Régionaux

Secrétariat des I.A.-I.P.R.

Tél.

03 22 82 39 70

Fax.

03 22 82 37 54

Mél.

ce.ipr@ac-amiens.fr

Aux professeurs de Sciences économiques et
sociales.

S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs des
établissements publics et privés d'enseignement
général et technologique.

Objet : Lettre de rentrée septembre 2016

Préambule commun à toutes les disciplines

La refondation de l'École de la République entre dans sa quatrième année. Cette rentrée 2016 voit la mise en œuvre de la réforme du collège pour laquelle les équipes se sont mobilisées au cours de l'année scolaire précédente. L'effort de formation consenti a permis d'amorcer la réflexion collective et collaborative qu'il conviendra de poursuivre. La mise en place de l'AP et des EPI constitue un enjeu important dans l'évolution des pratiques pédagogiques au service de la réussite des élèves. 2017 verra aussi la mise en œuvre du nouveau DNB, articulé autour du Socle Commun de Connaissances de Compétences et de Culture, visant à une évaluation positive validant le parcours de l'élève. Il renforce la cohérence entre les apprentissages du cycle 4 à l'écrit comme à l'oral. Au-delà de l'accompagnement que nous continuerons à vous apporter, de nombreuses ressources sont d'ores et déjà disponibles sur les sites Eduscol et académique pour mieux appréhender cette année.

Le travail que vous entreprenez continue à porter ses fruits. Les résultats de l'académie aux différents examens montrent à la fois la poursuite des progrès enregistrés précédemment et le resserrement des écarts départementaux. Cela se traduit aussi par une poursuite d'études supérieures des élèves picards toujours plus importante dont il faut se féliciter. Rappelons ici que la lutte contre l'illettrisme, l'innumérisme, la fracture numérique, le décrochage scolaire s'impose à chacun afin de réduire les inégalités au sein d'une École inclusive.

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Cette rentrée se déroule dans un contexte particulier. Comme le rappelle la loi d'orientation, outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République en formant chaque élève pour qu'il devienne un citoyen éclairé, instruit, éduqué et autonome porteur de ces valeurs. Nous savons combien vous avez su vous mobiliser pour maintenir les conditions du vivre ensemble dans vos établissements et être des référents pour vos élèves.

Conduire le plus grand nombre d'élèves au plus haut niveau de qualification en incluant tous les enfants au-delà de leurs différences est l'un des enjeux et objectifs que la Nation nous assigne

Lettre de rentrée disciplinaire

Mesdames et messieurs les professeurs de sciences économiques et sociales, chers collègues.

J'espère que les vacances d'été ont été reposantes et qu'elles ont permis de vous ressourcer pour aborder la nouvelle année scolaire 2016-2017 dans les meilleures conditions possibles. Dans un premier temps, je veux souhaiter la bienvenue aux nouveaux collègues qui rejoignent l'académie. Je sais qu'ils seront accueillis de manière à la fois chaleureuse et professionnelle par les équipes déjà en place.

Mais cette lettre de rentrée est aussi une manière d'inaugurer ma prise de fonction en tant qu'IA-IPR de sciences économiques et sociales dans l'académie d'Amiens. A cet égard, je remercie vivement Philippe Deubel IA-IPR et Hervé Lemoine, chargé de mission, pour tout le travail réalisé depuis plusieurs années et pour l'accompagnement dont j'ai bénéficié afin d'assurer la transition de la manière la plus efficace possible

Lors des commissions d'harmonisation j'ai pu rencontrer une grande partie d'entre vous et me rendre compte de votre engagement dans l'exercice de notre mission de service public visant à assurer la réussite des élèves. J'aurai grand plaisir à travailler avec l'ensemble des professeurs de l'académie et à vous retrouver, notamment lors de mon passage dans les établissements ou bien à l'occasion de rencontres collectives.

N'hésitez pas à me joindre pour toutes questions de nature pédagogique ou administrative, en utilisant votre adresse académique.

xavier.cathala@ac-amiens.fr

1°) Résultats du baccalauréat 2016

Je remercie tous les correcteurs qui ont participé à la session 2016 du baccalauréat et particulièrement les collègues qui ont travaillé sur les sujets du second groupe ou qui ont contribué à la production de barèmes et animé de façon constructive la commission d'harmonisation. Le travail de réflexion et les échanges qui ont eu lieu permettent d'être toujours plus efficaces et impartiaux lors des corrections à l'examen, dans l'intérêt des candidats comme nous le souhaitons tous. C'est aussi un point sur lequel nous réfléchissons collectivement cette année.

Taux de réussite au baccalauréat ES (%)

Baccalauréat série ES	2011	2012	2013	2014	2015	2016*
Taux de réussite en France métropolitaine	87,7	89,1	91,4	89,7	91,2	91,1
Taux de réussite dans l'académie d'Amiens	83,0	84,9	88,5	86,5	89,2	89,2

Source : MEN-DEPP (* résultats provisoires)

Les résultats du baccalauréat 2016 sont similaires à ceux de l'année dernière et l'écart entre les taux académique et national reste proche de 2 points de %. C'est la réduction de cet écart, amorcé depuis les années 2010, qui doit être notre objectif.

Taux de réussite au baccalauréat ES dans l'académie d'Amiens par département (%)

	2013	2014	2015	2016*
Aisne	88,1	83,0	88,4	88,1
Oise	89,2	89,3	90,4	90,8
Somme	87,8	85,2	88,1	87,0

Source : DEPP (* résultats provisoires)

2°) Actualité de la rentrée 2016

Allègement du programme de seconde en SES

L'allègement du programme (BO n° 29 du 21 juillet 2016) permet de ne traiter que 6 questions du programme au lieu de 8 précédemment. Chacune des premières questions des thèmes I, II, IV et V et au moins deux questions au choix sur les six autres questions sont obligatoires.

Les indications complémentaires du programme concernant la partie « I. Ménages et consommation », sont modifiées : « On pourra initier les élèves à la notion d'élasticité (prix et revenu) pour quelques types de biens en mettant en évidence l'intérêt de cet outil pour l'économiste ».

Dans la partie « Savoir-faire applicables à des données quantitatives qui seront mobilisés dans le traitement du programme », les mots : « Élasticité prix et élasticité revenu » sont supprimés.

Ainsi, si la relation entre prix et demande et entre revenu et demande doit être nécessairement abordée, il n'est plus obligatoire d'introduire le concept d'élasticité. A vous d'apprécier la possibilité de le faire, en gardant à l'esprit le fait que dans le cadre d'un enseignement d'exploration, le recours à des exercices trop formels n'est pas requis.

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=104844

Conservation des notes

Les candidats ayant été ajournés à l'examen des baccalauréats général et technologique peuvent prétendre, à leur demande, à la conservation du bénéfice des notes obtenues lors d'une session précédente, dans la limite des cinq sessions qui suivent la première à laquelle ils se sont présentés. Vous trouverez toutes les informations dans le BOEN n°28 du 14 juillet 2016

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=103183

3°) Refondation de l'école et questions d'ordre pédagogique en SES

L'année 2016-2017 se situe dans la continuation de **la refondation de l'école**. L'objectif de **lutte contre les inégalités sociales** est toujours une priorité comme l'indique la circulaire de rentrée.

(http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100720).

Cette année, **la réforme du collège** entre en application et des dispositifs novateurs seront mis en œuvre (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, Accompagnement Personnalisé...) pour tendre vers cet objectif.

Le lycée doit lui aussi poursuivre les efforts entrepris en ce sens. Je sais à quel point les enseignants de sciences économiques et sociales que vous êtes sont soucieux d'améliorer l'égalité des chances et de **lutter contre les déterminismes**. Plusieurs axes de réflexion me semblent devoir requérir toute notre attention et j'y serai particulièrement attentif lors de nos futures rencontres.

En sciences économiques et sociales notamment, la pédagogie active est primordiale. Si la mise en activité des élèves sous des formes variées est fréquemment utilisée, il n'en demeure pas moins que les tâches et exercices proposés aux élèves ne sont pas une fin en soi. Il est essentiel **de donner du sens lors de vos cours** en **explicitant** à la fois les **objectifs de séance**, les **consignes**, les **situations d'apprentissage** mais aussi en **problématisant** et en faisant apparaître de manière très claire un fil conducteur.

Concernant **l'enseignement d'exploration en classe de seconde**, le renouvellement des pratiques est bien amorcé au sein de l'académie. Il faut s'orienter encore davantage vers des **formes pédagogiques innovantes**

(démarche de projet, mobilisation du numérique, etc.) afin à la fois de stimuler l'intérêt des élèves, de porter différemment les savoirs scolaires et de permettre leur découverte susceptible de **déboucher sur une orientation active**. N'hésitez pas à me faire part des projets spécifiques que vous avez mis en place dans ce cadre.

L'évaluation est aussi un enjeu pédagogique essentiel sur lequel nous auront certainement l'occasion d'échanger. Celle-ci doit être fréquente, régulière et diversifiée dans ses modalités. **La préparation de nos élèves aux épreuves de type baccalauréat (épreuve composée et dissertation)** dès la première année du cycle terminal est primordiale en veillant, notamment en classe de première, à rendre ces apprentissages progressifs et en évitant les cours de méthodologie décontextualisés. La partie trois de l'épreuve composée n'est pas une mini-dissertation mais un exercice argumentatif dont les réquisits formels sont différents, particulièrement en ce qui concerne le nombre de paragraphes et leur enchaînement. Il est tout à fait acceptable d'avoir une introduction et une structure de 5 ou 6 paragraphes si ceux-ci s'ordonnent de manière cohérente.

Par ailleurs, **la pratique d'une évaluation positive**, c'est à dire qui ne soit pas, simplement une note couperet et bien souvent facteur de démotivation, aide l'élève à identifier les progrès réalisés et les marges à exploiter. **L'appropriation par les élèves de leur note via des dispositifs spécifiques variés** où le numérique peut trouver sa place (travail sur les compétences, production collective de barème, co-évaluation, auto-évaluation, etc.) doit être privilégiée. Tous ces éléments peuvent contribuer à améliorer la réussite de chacun et à prévenir le décrochage scolaire, autant d'enjeux forts dans notre académie.

Je me réjouis du fait que le travail en équipe disciplinaire (mais aussi interdisciplinaire) soit de plus en plus fréquent. Celui-ci recoupe diverses modalités, le plus souvent des évaluations ou bien des progressions et des projets communs. Les conseils d'enseignement doivent être **les moments privilégiés pour réaliser un projet disciplinaire plus formel qui prenne appui sur l'analyse de la situation locale** (résultats au baccalauréat, indicateur de valeur ajoutée du lycée, situation géographique et sociale, profils des élèves, etc.) en relation avec le projet d'établissement. Réfléchir collectivement à la prise en charge des difficultés des élèves, à l'acquisition de compétences transverses telles que la capacité à argumenter par exemple, au développement de partenariats sont là encore autant de moyens pour mettre en œuvre une action coordonnée en faveur de l'amélioration des résultats et de la réussite de vos élèves.

Quelques établissements ont saisi l'opportunité qui leur a été donnée par Madame le Recteur **d'expérimenter un parcours permettant aux élèves de seconde d'explorer les deux enseignements économiques : PFEQ et SES**. L'objectif est d'offrir la possibilité aux élèves de découvrir les deux disciplines et de leur donner la culture économique indispensable Cette expérience s'effectue sur la base du volontariat des enseignants, d'un avis du conseil pédagogique et d'un vote du

Conseil d'administration. Les enseignements SES et PFEG sont alternés à l'issue du semestre avec inversion des professeurs. Chacun d'entre eux intervient dans son champ disciplinaire. Une concertation permet d'ajuster les thèmes.

J'encourage chaque équipe de SES à **créer et entretenir des liens entre enseignement secondaire et enseignement supérieur** (Université, CPGE, IEP, grandes écoles) qui contribuent à la **continuité des parcours** de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur, à l'élaboration d'un projet d'orientation des lycéens, en les motivant et en les encourageant dans leurs ambitions. Là encore, vous pouvez me faire part de vos actions ou de vos projets.

4°) Transmission des valeurs de la république et parcours citoyen

Comme l'indique la circulaire de rentrée 2016, « le renforcement de la transmission et de l'appropriation des valeurs républicaines s'inscrit au cœur des missions de l'École. Elles contribuent à l'insertion professionnelle, sociale et citoyenne réussie des élèves ».

Dans le cadre scolaire, l'apprentissage de la citoyenneté se conçoit comme un parcours cohérent ; il s'impose comme un projet de l'élève et pour l'élève qui doit l'amener à comprendre le sens de la notion de citoyenneté et lui donner envie de l'exercer pleinement. Il s'agit donc de mettre en œuvre une véritable action éducative de longue durée qui s'inscrit dans le projet global de formation.

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=103533

Par votre engagement au quotidien au sein de la communauté éducative, vous en êtes les acteurs clefs, tant à travers la mise en œuvre de votre enseignement (EMC, etc.) que par les actions complémentaires telles que la participation à des concours, journées à thème, moments de débats de libre expression, d'actions de solidarité...).

En ce qui concerne plus spécifiquement l'enseignement moral et civique, tous les professeurs, quelle que soit la discipline, se trouvent engagés dans cet enseignement, dans le cadre de leur enseignement disciplinaire, ou dans celui des créneaux horaires dévolus à l'EMC.

<http://www.education.gouv.fr/cid90776/l-enseignement-moral-et-civique-au-bo-special-du-25-juin-2015.html&xtmc=emc&xtnp=1&xtcr=1>

5°) Enseignements divers

Accompagnement personnalisé

La création de l'accompagnement personnalisé, de la classe de seconde à celle de terminale, date de la réforme du lycée (2010-2012). Vous êtes nombreux à vous engager dans ce dispositif et à faire preuve d'initiatives et d'innovation. Pour autant, il reste encore des marges de manœuvre, en travaillant particulièrement sur le volet

« personnalisation » afin de prendre davantage en charge les difficultés spécifiques des élèves.

Travaux pratiques encadrés

La liste des thèmes TPE au programme pour les années 2015-2016 et 2016-2017 est parue dans la [note de service 2015-097 du 23 juin 2015](#) publiée au Bulletin officiel n°27 du 2 juillet 2015. L'objectif essentiel des TPE est de permettre aux élèves et aux professeurs d'instaurer une véritable démarche interdisciplinaire. C'est en ce sens que trois thèmes sur six sont communs aux trois séries.

	Série économique et sociale
Thèmes communs	L'aléatoire, l'insolite, le prévisible
	Éthique et responsabilité
	Individuel et collectif
Thèmes spécifiques	Les inégalités
	Crise et progrès
	L'argent

DNL

Plusieurs professeurs de SES de l'académie ont en charge un enseignement DNL/SES ; cet enseignement peut être dispensé dans le cadre des sections européennes ou orientales, mais également dans le cadre d'autres dispositifs discutés en conseil pédagogique et validés en conseil d'administration. Chaque année, certains collègues se présentent à cette certification et l'obtiennent. J'invite les professeurs qui en ont les compétences à réfléchir à l'intérêt de cette certification. J'aurais l'occasion de vous solliciter dès ce début année pour faire un bilan sur l'enseignement en DNL.

6°) Formation des enseignants et ressources diverses

Formation continue

La date limite pour les inscriptions au plan académique de formation, en SES est fixée au **22 septembre 2016**.

Pour les personnels : du 2nd degré

Pour le domaine professionnel : SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

6 modules répondent à votre critère de recherche avancée :

Intitulé dispositif	Intitulé module	Orientation	Type de cand.
16A0200101 - FORMATION DES PERSONNELS NON TITULAIRES	35942 - SES - FORMATION DES PROFESSEURS NON TITULAIRES	1601.ACC. DE L'ENTRE...	Public désigné
16A0200104 - REUNION PREPARATOIRE A UNE ACTION DE FORMATION	36012 - PREPARER LES ACTIONS DE FORMATION EN SES	1610.RESSOURCES HUMA...	Public désigné
16A0200297 - USAGES PEDAGOGIQUES DES TABLETTES EN S.E.S.	36411 - USAGES PEDAGOGIQUES DES TABLETTES EN S.E.S.	1609.DIDACTIQUE DES...	Individuelle
16A0200298 - TRAVAUX ACAD. MUTUALISÉS AUTOUR DU TBI EN SES	36412 - TRAVAUX ACADÉMIQUES MUTUALISÉS AUTOUR DU TBI	1609.DIDACTIQUE DES...	Public désigné
16A0200299 - LES NOUVELLES STRATÉGIES DES FMN	36413 - Stratégies des Firmes MultiNationales	1609.DIDACTIQUE DES...	Individuelle
16A0200300 - PROGRAMMES D'ECONOMIE AU LYCÉE EN SES	36414 - ÉCONOMIE AU LYCÉE ET RÉALITÉ DE L'ENTREPRISE	1609.DIDACTIQUE DES...	Public désigné

<http://ses.ac-amiens.fr/241-les-formations-au-paf-en-ses.html>

Inscription aux concours

Les inscriptions aux concours de la session 2017 auront lieu **du jeudi 8 septembre 2016**, à partir de 12 heures, **au jeudi 13 octobre 2016**, 17 heures, heure de Paris.

Le concours réservé de professeurs certifiés exerçant dans les disciplines d'enseignement général est destiné à certains agents contractuels remplissant des conditions d'ancienneté. Initialement prévu pour être organisé jusqu'en 2016, il est prolongé jusqu'en 2018.

http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid102576/conditions-d-inscription-aux-recrutements-reserves-de-professeurs-du-second-degre-de-l-enseignement-public.html#Les_conditions_specifiques_a_compter_de_la_session_2017

Site académique en sciences économiques et sociales et TRAAM 2015-2016

Le site disciplinaire va être mis à jour afin qu'il devienne une ressource pour tous et je remercie vivement François Marcq, interlocuteur académique au numérique et webmestre pour son investissement. Je vous invite à consulter les informations et documents pédagogiques mis en ligne tout au long de l'année mais aussi à participer collectivement à l'enrichissement de ce site par vos projets, par vos séquences de cours, par votre contribution à une veille scientifique (articles, fiches de lecture, revue de presse...) dans un esprit collaboratif.

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, un groupe de travail composé de professeurs de SES de l'académie d'Amiens a été constitué pour produire une réflexion et des activités pédagogiques sur le développement des **usages et sur l'intégration du numérique dans le cadre des travaux académiques mutualisés**. Le compte rendu est disponible à l'aide du lien ci-dessous. Je les remercie pour leur implication et leur contribution.

<http://ses.ac-amiens.fr/239-compte-rendu-traam-2015-2016.html>

Le site edu base recense les pratiques pédagogiques proposées par les académies afin d'accompagner le développement des usages des TICE, en relation avec les

programmes des collèges et lycées. **1685 fiches sont disponibles pour la discipline sciences économiques et sociales.**

<http://eduscol.education.fr/bd/urtic/ses/>

Entretiens Enseignants Entreprises

Les « Entretiens Enseignants Entreprises » se sont tenus sur le site de l'École Polytechnique à Palaiseau dans l'Essonne, les 25 et 26 août. **Consacrée à la thématique « L'Europe dans tous ses états : un impératif de réussite »**, cette 13^{ème} édition a été un succès, grâce notamment à la grande qualité des ateliers, conférences et tables rondes. Plusieurs professeurs de l'académie d'Amiens se sont rendus à ces entretiens, manifestant l'intérêt de la discipline.

Journées de l'économie

Les JECO se tiendront le 8,9 et 10 novembre à Lyon. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent.

<http://www.journeeseconomie.org/>

L'année scolaire qui vient est pleine de défis à relever. Le lycée doit se préparer aux changements importants qui se mettent en place au collège. La lutte contre les inégalités scolaires est une priorité qui nous anime. Elle implique des approches pédagogiques innovantes et diversifiées, une attention particulière portée à l'explicitation des situations d'apprentissage afin que les élèves en saisissent le sens ainsi qu'une approche renouvelée de l'évaluation. Je suis évidemment à votre écoute et je vous souhaite à tous, mesdames et messieurs les professeurs de sciences économiques et sociales, chers collègues, et dans l'attente de vous rencontrer prochainement, une très bonne rentrée 2016.

X. CATHALA

